

Réf: Dossier 393697

Avis de constitution

SOCIETE « AMNOTRA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON
LOIN DU GRAND MARCHÉ DE DJOROGOBI 1, Lot 3460,
Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMNOTRA »

Objet : -DEDOUANEMENT DE MARCHANDISES ET
VOITURE
-IMPORT/EXPORT DE MARCHANDISES (Voitures et
autres)
-ACHAT/VENTE
-LOCATION
-TRANSPORT
-PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON
LOIN DU GRAND MARCHÉ DE DJOROGOBITE 1, Lot 3460,
Ilot 309

Dirigeant(s) Mme AMANI NOELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02753 du 13/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16347/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

